



Message du Synode de l'Eglise orthodoxe biélorussie (Exarchat biélorusse du Patriarcat de Moscou) du 11 septembre 2018

Suite à l'ingérence anticanonique manifeste du patriarche Bartholomée de Constantinople dans les affaires intérieures de l'Eglise orthodoxe russe, le Synode de l'Eglise orthodoxe biélorussie a statué :

1. Soutenir unanimement et d'un seul cœur la position de Sa Sainteté le patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie et du Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe russe, exprimée dans sa Déclaration officielle du 8 septembre 2018, suite à la nomination de deux hiérarques du Patriarcat de Constantinople, l'archevêque Daniel de Pamphilon et l'évêque Hilarion d'Edmonton, en tant qu' « exarques » du Patriarcat de Constantinople dans la ville de Kiev.
2. Exprimer notre protestation contre l'acte du Patriarcat de Constantinople, dans la mesure où il constitue une ingérence agressive d'une Eglise locale dans les affaires intérieures d'une autre Eglise locale, destinée à saper les fondements de la paix et de l'unité interorthodoxe.
3. Appeler le clergé et les fidèles de l'Exarchat biélorusse à redoubler de prières devant le Seigneur pour que soit réglée et surmontée au plus tôt la situation présente, pour qu'entendent raison et se repentissent ceux qui provoquent des discordes et des schismes dans l'Eglise, pour que l'Eglise orthodoxe ukrainienne tienne bon et pour l'établissement de la paix sur la terre d'Ukraine.
4. Exprimer notre soutien entier à Sa Béatitude le métropolite de Kiev et de toute l'Ukraine Onuphre, primat canonique de l'Eglise orthodoxe ukrainienne, aux archipasteurs, au clergé et aux pieux laïcs, enfants de l'Eglise orthodoxe ukrainienne.
5. Témoigner de l'unité spirituelle indivisible des chrétiens orthodoxes des peuples frères de Biélorussie, de Russie et d'Ukraine, enfants de l'Eglise orthodoxe russe, qui englobe dans sa sollicitude la Rus' historique, née spirituellement au baptistère de Kiev.
6. Exprimer l'espoir que Dieu aidera au règlement pacifique de la présente et délicate situation, afin que soit préservée l'unité de l'Orthodoxie mondiale.

Rappel : En avril 2018, le président de l'Ukraine, P. Porochenko, a adressé à Sa Sainteté le patriarche Bartholomée de Constantinople une requête, le priant d'octroyer le Tome d'autocéphalie à l'Eglise orthodoxe en Ukraine. La requête du chef de l'Etat a été soutenue par la Rada suprême d'Ukraine, ainsi que par les hiérarques non reconnus de « l'Eglise orthodoxe ukrainienne du patriarcat de Kiev » et de « l'Eglise orthodoxe autocéphale ukrainienne ». Le 22 avril, la requête a été officiellement admise à l'examen du Saint-Synode du Patriarcat œcuménique.

Néanmoins, l'Eglise orthodoxe ukrainienne canonique, présidée par Sa Béatitude le métropolite Onuphre de Kiev et de toute l'Ukraine, n'a pris aucune initiative concernant l'octroi de l'autocéphalie à son avantage. Dans un Message à l'épiscopat, au clergé, aux moines et aux laïcs, publié le 25 mai, le Synode de l'Eglise orthodoxe ukrainienne soulignait : « Le statut d'autocéphalie a une dimension

strictement technique, propre à l'Eglise, qui permet de contribuer à l'évangélisation du territoire d'un état donné, et ne peut devenir un instrument de lutte géopolitique. En même temps, le statut d'autocéphalie est octroyé à toute l'Eglise dans le cadre d'un territoire donné. Il est donc nécessaire de prendre conscience que l'apparition d'une juridiction parallèle en Ukraine pourrait entraîner de nouvelles confrontations à l'intérieur de notre nation, ce qui, non seulement constituerait une menace pour la sécurité de l'état, mais remettrait en question la possibilité de réunification de l'Eglise en Ukraine à l'avenir. Notre peuple pourrait se trouver divisé pour longtemps, si ce n'est pour toujours. »

Par la suite, le Patriarcat de Constantinople a exprimé à plusieurs reprises son intention d'octroyer unilatéralement l'autocéphalie à l'Eglise orthodoxe en Ukraine. Dans le message du patriarche Bartholomée pour le 1030^e anniversaire du Baptême de la Russie, il est dit, notamment, que l'Eglise de Constantinople « a pris sur elle l'initiative de restaurer l'unité des croyants orthodoxes d'Ukraine, avec pour objectif final d'accorder l'autocéphalie à l'Eglise ukrainienne ». Le 1^{er} juillet, dans un sermon prononcé lors d'un office à la mémoire du métropolite Evangelos de Perga, pour le 40^e jour de son trépas, le patriarche Bartholomée a exprimé sa prétention au territoire de la métropole historique de Kiev, déclarant : « Constantinople n'a jamais donné d'autorisation à la transmission du territoire de l'Ukraine à qui que ce soit, en dehors du droit de consacrer le métropolite de Kiev à Moscou, à condition qu'il soit nommé collégalement à Kiev en Concile locale et avec mention obligatoire du patriarche oecuménique ».

Le 7 septembre, le Secrétariat général du Saint-Synode du Patriarcat de Constantinople a publié un communiqué, informant de la nomination de deux hiérarques de l'Eglise de Constantinople – l'archevêque Daniel de Pamphilon (Etats-Unis) et l'évêque Hilarion d'Edmonton (Canada) – en qualité d'« exarques du Patriarcat de Constantinople à Kiev.

Le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe russe a résolument protesté contre ces actes du Patriarcat de Constantinople : « Cette décision a été prise sans l'accord du patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie et du métropolite Onuphre de Kiev et de toute l'Ukraine. Elle constitue une grossière violation des canons ecclésiastiques, qui interdisent aux évêques d'une Eglise locale d'intervenir dans la vie interne et dans les affaires d'une autre Eglise locale (2^e canon du I^{er} Concile oecuménique ; 20^e canon du Concile in Trullo ; 13^e canon du Concile d'Antioche ; 3^e, 11^e et 12^e canons du Concile de Sardique) » est-il souligné dans la Déclaration du Saint-Synode du 8 septembre.